

Décision dans la procédure d'opposition n° 4516

Opposante Société des Produits Nestlé SA, Case postale 353, 1800 Vevey, marque suisse n° 357 918 SPORTIES, représentée par Nestec SA, avenue Nestlé 55, CH-1800 Vevey

contre *Défenderesse Message-Management GmbH 3-5, Am Schlosspark, D-65203 Wiesbaden, marque internationale n° 732 286 SPORTIES.*

Le 26 mars 2002, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure d'opposition n° 4516/2000.
2. L'opposition n° 4516/2000 à l'encontre des produits des classes 29 et 30 de la marque internationale n° 732 286 SPORTIES, devenue sans objet, est close par classement.
3. La moitié de la taxe d'opposition de 800 francs, à savoir 400 francs, est restituée à l'opposante. L'autre moitié reste acquise à l'Institut.
4. La présente décision est notifiée à l'opposante; par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires.

26 mars 2004

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 4516

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.04.2004
Date	
Data	
Seite	1438-1438
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 515

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.